

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📞 06 27 45 37 12

✉ [gerard.chatin@sfr.fr](mailto:gerard.chatin@sfr.fr)

le 23 décembre 2016

A Madame Jacqueline VANBERSEL

Maire de Sainte-Geneviève

Mairie

60 730 Sainte-Geneviève

Madame le Maire,

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 16 décembre (reçu le 21), vous me mettez en demeure de vous retourner le cadeau que vous m'avez remis comme au reste du Conseil municipal le 12 décembre dernier, allant ainsi à l'encontre d'une belle maxime populaire, alors que vous semblez tant les apprécier : « Donner c'est donner, ..... ». Comme je vous en ai informée, hier au soir, par courriel, je me suis rendu en mairie, ce matin à 10h30, pour procéder à sa remise. Après quelques minutes d'attente, et ce malgré la présence du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, j'ai été informé qu'il ne pouvait m'être remis un reçu. J'ai donc demandé à ce que vous soyez informée de mon passage et que vous me communiquiez les conditions du retour de « votre cadeau ». En attendant, je le conserve et pratiquerai tout de même la tombola que j'ai annoncée au profit des Resto du Cœur avec un lot équivalent que j'ai reconstitué, « faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait ».

Je tiens à préciser les choses, à ce stade, mon refus est basé sur le fait que les élus n'ont pas à recevoir de cadeau au regard de leur fonction. Leur cadeau doit être le bien-être de nos concitoyens. Ma première réaction est donc fondée sur le fait que ce puisse être sur fonds publics qu'il ait été fait ce qui ne sera pas illégal je le confirme, vous savez que ma formation et mes fonctions passées attestent de ma connaissance sur ce sujet. Vous déclarez à la presse et m'écrivez dans le courrier déjà cité que ce cadeau est fait sur votre « compte personnel », terme ambigu. Si je dois comprendre que vous l'avez payé de vos deniers personnels, il serait bon, alors, que les élus et même la population en soient informés. La transparence est le meilleur des régimes, même si elle est peu de votre pratique.

Toutefois, dans ce cas mon refus de recevoir un cadeau de votre part reste tout aussi légitime. En effet, on fait un cadeau à quelqu'un que l'on souhaite remercier ou à quelqu'un que l'on estime. Vous n'avez aucune raison de me remercier, ou alors il faut le faire savoir. Et si vous avez de l'estime pour moi ou ce que je peux être, comme il vous est arrivé de le déclarer

publiquement ou non, il faut aussi que vous le fassiez savoir. En l'absence de ces attitudes cohérentes, je ne peux accepter un cadeau personnel de votre part. Il me semble même qu'il ne conviendrait de conserver cette tradition de cadeaux qu'en direction des élus de votre majorité, ceux-ci étant les seuls à être en accord total avec vous et le méritant donc. Vous pourriez, vous devriez même, établir une hiérarchie parmi eux tant il y a quelques différences tout de même.

Par ailleurs, vous avez déclaré à Oise Hebdo (paru ce mercredi 21/12), m'avoir battu à différentes élections depuis 1995. Je tiens à vous faire remarquer que la seule fois où j'ai été tête de liste c'est en 2001, toutes les autres fois j'ai figuré, certes, sur les listes, ce que je ne renie nullement, mais à une position plus éloignée. Il ne faudrait pas négliger dans votre analyse les manières dont sont traitées toutes les oppositions dans notre Commune depuis plus de quinze ans : destitution, démission des membres de vos équipes, exclusions, non lecture des lettres et pétitions d'habitants en Conseil, impossibilité de se réunir pour les opposants ou ceux qui sont quelque peu différents, impossibilité d'avoir une action autonome d'envergure, expression limitée y compris en Conseil municipal,....

De plus, vous indiquez dans cet article que je ne serai plus invité en dehors des Conseil municipaux... ne faisant qu'amplifier ce que je dénonce précédemment et démontrant ainsi votre nature peu ouverte, quelle démonstration de faiblesse.

Par ailleurs, vous indiquez avoir tout fait pour un travail en commun, il faudrait dire comment. Vous oubliez que c'est moi, alors non élu, qui suis allé vous rencontrer dès après les élections de 2014 pour vous proposer, avec quelques membres de notre ex liste, de travailler avec vous. Le peu que nous avons avancé, c'est sans vous, vous n'avez pas voulu de notre aide, sans même le dire clairement, pire vous nous avez empêché d'œuvrer. Il nous est même revenu que vous nous considériez comme « insignifiants » devant des élus d'autres Communes, pourtant nos CV sont loin de le démontrer. Je n'ose vous rappeler les deux rendez-vous, pourtant pris avec votre accord, à plusieurs reprises, que vous nous avez fait manquer avec des personnalités en juin et juillet 2015. Je crois que vous ne pouvez oublier, qu'en un temps certes lointain, je vous mis en relation avec le Ministère de la Défense pour l'achat de ce qui est aujourd'hui le dojo du Centre Yves MONTAND et ce alors que je n'étais pas élu et que mes ex colistiers s'y opposaient fermement.

Que vous n'ayez pas à vous justifier auprès de moi comme vous le dites dans votre lettre, peut-être, devant la population alors là très certainement. L'un des rôles de l'opposition est de vous y amener, ne vous en déplaise.

Je vous prie, Madame le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de mes très sincères salutations.